

## Prévention du suicide : Formation « Sentinelles au repérage de la crise suicidaire »

27 et 28 novembre 2023 - Lyon

**Cette formation vise à renforcer les habiletés et dispositions spontanées des participants pour repérer les signes d'alerte d'un risque suicidaire et orienter les personnes vers les ressources d'évaluation et/ou de soin adaptées.**

*Pour se former à la prévention du suicide, 3 formations distinctes sont organisées par l'IREPS-ARA: « Intervention en crise suicidaire », « Evaluation-orientation » et « Sentinelles ». Les participants sont orientés vers l'une ou l'autre de ces formations en fonction de leur profil, compétences et/ou responsabilités.*

*En suivant la formation, le participant s'engage à figurer sur le répertoire des personnes formées de la région afin d'intégrer le réseau de prévention de la crise suicidaire de son territoire. **A ce titre, il bénéficiera** du temps d'échanges annuel départemental entre personnes formées, organisé par l'IREPS ARA (sensibilisation continue, interconnaissance, retours d'expériences, échanges de pratiques...)*



### OBJECTIFS DE FORMATION

- Repérer des personnes en souffrance au sein de leur milieu de vie ou de travail
- Aller vers les personnes repérées et entrer en relation avec elles
- Orienter, et accompagner si nécessaire, les personnes repérées vers les ressources appropriées
- Connaître le champ et les limites de son action
- Prendre soin de sa propre santé mentale



### PUBLICS

Tout professionnel ou citoyen non soignant présentant une disposition spontanée à l'aide et au souci pour autrui. Ex: travailleur social, aide-soignant, auxiliaire de vie, enseignant, agent d'accueil, bénévole dans une association d'aide ou de soutien, secrétaire médicale, pharmacien d'officine, élu, professionnel des ressources humaines, pompier, facteur, guichetier, agent de sécurité...

*A noter : chaque année, des publics cibles prioritaires seront identifiés et feront l'objet d'une communication spécifique pour l'organisation des formations au plus près des besoins de chaque territoire*

*Pour l'année 2023, une attention particulière est portée aux professionnels en lien avec les publics vulnérables / en situation de précarité.*



### DURÉE & HORAIRES

2 jours, soit 14h

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



### LIEU

IREPS 69— **Salle de formation**— 4ème étage—7 place du Griffon 69001 LYON

Si vous êtes porteur d'un handicap, merci de contacter le-la responsable pédagogique (cf. p.2), afin de vérifier ensemble que l'environnement matériel et les modalités de formation sont adaptées.



### PREREQUIS

Il n'y a pas de prérequis

Tarif : Sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS

Date du programme : 27/07/2023

1/2

## Prévention du suicide : Formation « Sentinelles au repérage de la crise suicidaire »

27 et 28 novembre 2023 - LYON

### FORMATEURS

Binôme de formateurs, professionnels de santé ayant une expertise dans le domaine de la prise en charge des personnes suicidaires : **Dr Emilie Wawer**, psychiatre CH Vinatier et **Mr Vieux Maxime**, psychologue CH Vinatier .

**Renseignements pédagogiques :**  
**Mélissa GINET - IREPS ARA Délégation Rhône**  
Tél. 04.72.41.66.10  
[melissa.ginet@ireps-ara.org](mailto:melissa.ginet@ireps-ara.org)



### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET EVALUATION

Formation en présentiel dans une salle équipée et dédiée à la formation.

Non diplômante.

Groupe de 10 à 15 participants, maximum 2 personnes par structure.

Démarche participative qui alterne apports théoriques, études de cas et travaux de groupes.

Mise à disposition des ressources pédagogiques (supports de formation, bibliographie, documentation complémentaire) via un espace extranet.

Emargement par demi-journée de formation.

Evaluation : questionnaire de positionnement en amont, feedback sur les travaux de groupe/mises en situation, auto-évaluation, questionnaire de satisfaction à chaud, questionnaire de suivi à froid.

Remise d'un certificat de réalisation en fin de formation.



## PROGRAMME ET OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

● **A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :**

● Jour 1 :

- Être en capacité de repérer les signes d'alerte concernant une personne en souffrance au sein de sa communauté de vie
- Aller vers la personne repérée et ajuster ses modalités relationnelles avec elle en fonction du contexte
- Connaître le champ et les limites de son action

● Jour 2 :

- Savoir prendre soin de soi et se protéger face à des situations complexes
- Apprendre à reconnaître le bon moment pour passer le relai (pour soi-même et pour les autres)
- Identifier où orienter les personnes ayant un risque suicidaire vers les ressources d'évaluation et/ou de soin adaptées
- Connaître les maillons locaux nécessaires à une orientation juste et efficace des personnes donnant des signes d'alerte d'un risque suicidaire.

2/2



## DEMANDE DE PRE-INSCRIPTION

**PREVENTION DU SUICIDE : FORMATION SENTINELLES AU REPERAGE DE LA CRISE SUICIDAIRE**

**27 et 28 novembre 2023, LYON**

**Votre inscription ne sera définitive qu'après validation de votre candidature par les formateurs et réception de votre convention ou contrat de formation signé.**

Merci de remplir l'ensemble du bulletin afin que nous puissions traiter votre demande dans les meilleurs délais.

### CONTACT DU-DE LA CANDIDAT-E

NOM : ..... Prénom : .....

Profession / fonction et service : .....

Adresse + VILLE (si inscription à titre individuel) : .....

Email (**obligatoire et propre au candidat**) : .....

Tél : .....

### VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER A LA FORMATION EN TANT QUE :

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Salarié(e) du privé (entreprise, association...) | <input type="checkbox"/> Bénévole                              |
| <input type="checkbox"/> Salarié(e) du public                             | <input type="checkbox"/> Profession libérale ou indépendant(e) |
| <input type="checkbox"/> Personne en recherche d'emploi                   | <input type="checkbox"/> Autre, merci de préciser : .....      |
| <input type="checkbox"/> Particulier / Etudiant(e)                        |  |

### CONTACT DE L'EMPLOYEUR (ne pas remplir si vous êtes indépendant ou particulier)

Nom/raison sociale et SIRET : .....

Adresse : .....

Nom et prénom du responsable hiérarchique : .....

Email responsable (**obligatoire et différent de celui du candidat**): .....

Tél : .....

Nom et prénom du contact administratif pour la gestion de votre inscription (**si différent du responsable**) : .....

Veuillez noter :

- ◆ Le nombre de participants limité à **15 personnes (2 personnes maximum par structure)**.
- ◆ Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée et en fonction des publics et territoires prioritaires.
- ◆ Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant ou de son financeur.
- ◆ Une convention de formation, à nous retourner signée, sera envoyée par mail à votre employeur. Si vous êtes un particulier ou un indépendant, un contrat vous sera envoyé pour signature.

**Suite du bulletin en p.2 svp.**



**IREPS Auvergne-Rhône-Alpes**

[www.ireps-ara.org](http://www.ireps-ara.org)

N° de SIREN : 323 390 161—Organisme de formation enregistré sous le numéro : 82 69 06 790 69.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum.

Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire.

Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement.

Pour exercer ces droits, contactez l'IREPS ARA. Plus d'informations sur [le site de l'IREPS ARA à la rubrique Mentions légales.](#)



## DEMANDE DE PRE-INSCRIPTION

### QUELS SONT VOS BESOINS OU VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin spécifique, notamment lié à une situation de handicap.

### REPERTOIRE DES PERSONNES FORMEES

En participant à cette formation, vous acceptez que vos coordonnées figurent sur le répertoire des personnes formées de la région afin d'intégrer le réseau de prévention de la crise suicidaire de votre territoire.

Valider cette information en cochant cette case :

*Si les coordonnées à indiquer diffèrent de celles du bulletin d'inscription, merci de les noter ici :*

Nom / Prénom : .....

Email : ..... Téléphone : .....

Bulletin à retourner par email ou courrier  
**avant le 10 novembre 2023** à :  
**IREPS ARA délégation Rhône**  
 7 place du Griffon  
 69001 Lyon  
 Tél. 04.72.41.66.10  
[melissa.ginet@ireps-ara.org](mailto:melissa.ginet@ireps-ara.org)

